



SVP

INFORMATION
DÉCISIONNELLE

LIVRE BLANC DES EXPERTS SVP



Infographie explicative SVP : Impacts de la loi santé au travail sur le document unique (DUERP)

Infographie des experts SVP



Le thème du livre blanc

Infographie explicative SVP : Impacts de la loi santé au travail sur le document unique (DUERP)

À qui s'adresse ce livre blanc ?

Directeur général, ressources humaines, Directeur juridique et administratif, responsable hygiène et sécurité. En entreprise et association

Pourquoi vous proposer ce contenu ?

Pour répondre aux interrogations liées à l'application de la loi santé au travail et son impact sur le document unique d'évaluation des risques professionnels

Quels sont les points abordés ?

Les évolutions de la loi santé au travail sur le DUERP : CSE, renforcement des actions de prévention, conservation et accessibilité du DUERP

Comment SVP peut vous être utile ?

SVP possède un pôle d'experts spécialisés pouvant vous accompagner dans la maîtrise des règlements applicables.

IMPACTS DE LA LOI SANTÉ AU TRAVAIL SUR LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Bien que l'obligation de réalisation du document unique ne soit pas nouvelle, il existe aujourd'hui encore des entreprises, qui par manque de moyens ou de ressources, ne l'ont pas encore formalisé. Désormais, la loi santé au travail en renforce le contenu*.



Implication du CSE devient obligatoire

Entreprise > 50 salariés

Présentation au CSE du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Entreprise < 50 salariés

Présentation au CSE de la liste des actions de prévention et de protection qui découle du DUERP.

Application
31 mars 2022

Renforcement des actions de prévention

Entreprise > 50 salariés

Programme annuel de prévention structuré :

- liste détaillée des mesures à prendre au cours de l'année à venir,
- ressources de l'entreprise pouvant être mobilisées,
- calendrier de mise en œuvre.

Entreprise < 50 salariés

Liste d'actions de prévention des risques et de protection des salariés qui doit aussi être consignée dans le DUERP.

Application
31 mars 2022



Conservation et Accessibilité

Conservation dématérialisée des différentes versions > 40 ans*.

Accessibilité pour des travailleurs actuels et anciens et toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt*.

Transmission par l'employeur à chaque mise à jour au service de prévention et de santé au travail auquel il adhère.

*Les modalités seront précisées par un décret.

Dépôt sur un portail numérique :

Entreprise > 150 salariés

À compter du 1^{er} juillet 2023

Entreprise < 150 salariés

À compter de dates fixées par décret et au plus tard à partir du 1^{er} juillet 2024



*Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail (JO du 3 août 2021)

Comment SVP peut vous être utile ?

Née en 1935, SVP fournit de l'information opérationnelle aux décideurs, en entreprise et collectivité, pour les aider au quotidien dans leur pratique professionnelle. Elle leur apporte pour cela les réponses immédiates dont ils ont besoin pour gérer et développer leurs activités.

La société accompagne à ce jour 7 000 clients et 30 000 décideurs grâce à 200 experts organisés par domaine de compétences : ressources humaines, fiscalité, vie des affaires, communication/marketing, finance, sourcing...

Grâce à leurs compétences multiples et aux outils documentaires sans équivalent mis à leur disposition, ces experts répondent ainsi en toute confidentialité – et principalement par téléphone - à près de 2 000 questions posées quotidiennement.



SVP
INFORMATION
DÉCISIONNELLE

TÉL. **01 47 87 11 11**
WEB **www.svp.com**